

POLITIQUE

politique.union@sonapresse.com

Révision du Code électoral : l'opposition interpelle les parlementaires

DANS la même foulée, nombre de ses membres qui ont effectué le déplacement tumultueux du Sénat hier, ont dit saisir la Cour constitutionnelle sur ce qu'ils qualifient d'un "changement des règles du jeu, en plein processus".

ONDOUBA'NTSIBAH
Libreville/Gabon

Photo: DR

LA tension est montée d'un cran hier, sur l'esplanade du Sénat lorsque plusieurs acteurs politiques de l'opposition, pour la plupart membres ou alliés de la plateforme "Alternance 2023", voulant rencontrer les autorités de ladite institution, se sont vu refuser l'accès par les éléments des forces de l'ordre présents sur les lieux. Ces derniers voulaient exprimer leur indignation quant à la révision "à la hussarde" par le Parlement des textes électoraux, alors que le processus électoral est en cours. François Ndong Obiang, Alexandre Barro Chambrier, Paulette Missambo, Bertrand Zibi, Raymond Ndong Sima, Edmond Okemvele Nkogho, George Bruno Ngoussi, Mike Jocktane et bien d'autres, voulaient ainsi protester contre la manière de faire du gouvernement et du Parlement (Assemblée nationale et Sénat), par rapport à la



Une vue des acteurs politiques de l'opposition sur l'esplanade du Sénat hier.

modification des dispositions électorales à la veille des élections générales prévues pour le 26 août prochain. "Parce qu'on ne change pas les règles du jeu à la veille d'une élection", a fait savoir Paulette Missambo, la présidente et candidate de l'Union nationale (UN) à la présidentielle à venir. A les entendre, ces membres d'"Alternance 2023" et alliés accusent les législateurs et le gouvernement de triturer des lois pour faciliter des actes de fraude. "Nous désapprouvons la

manière dont les lois se font et se défont en catimini", a renchéri, pour sa part, Alexandre Barro Chambrier du Rassemblement pour la patrie et la modernité (RPM).

Faute de trouver une oreille attentive du côté du Sénat, François Ndong Obiang et les siens ont promis de se retourner vers la Cour constitutionnelle pour déposer un recours. Jusqu'au moment où nous mettions sous presse, on n'avait pas la confirmation de cette initiative.

UA/Communautés économiques : Ali Bongo Ondimba à Nairobi dès aujourd'hui

Jonas OSSOMBEY
Libreville/Gabon

LE chef de l'État, Ali Bongo Ondimba, effectue ce samedi un déplacement, à Nairobi, capitale du Kenya. Il y prendra part, du 15 au 16 juillet 2023, à la 5e Réunion semestrielle de coordination entre l'Union africaine (UA), les Communautés économiques régionales et les mécanismes régionaux. Des assises qui verront également la participation des chefs d'État et de gouvernement, représentant le Bureau de la Conférence de l'Union africaine, des présidents des Communautés économiques régionales. L'ordre du jour des travaux portera notamment sur l'état d'avancement de l'intégration continentale en Afrique. À cette occasion, le

numéro un gabonais, en sa qualité de président en exercice de la Communauté économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC) fera le point des avancées en matière d'intégration régionale en Afrique centrale. Le chef de l'État interviendra également sur la coopération inter-Communautés économiques régionales, spécifiquement sur la coopération en matière de sécurité maritime entre la CEEAC et la CEDEAO. En outre, cette rencontre semestrielle permettra de promouvoir la coopération entre les États, de renforcer la stabilité économique et de contribuer au progrès, au développement et à l'intégration économique du continent. Les travaux qui s'ouvrent aujourd'hui prendront fin demain dimanche, 16 juillet 2023.



Le numéro un gabonais, par ailleurs président en exercice de la CEEAC, va prendre une part active au rendez-vous de Nairobi.

Entre nous soit dit

Leyama torturé entre rancune et nostalgie

Teddy OSSEY*

NOUS avons pris volontairement le parti de croire que le bon sens était la chose la mieux partagée. Voilà que de manière intrusive et pour tout dire totalement abrupte, des compatriotes viennent à faire vaciller cette belle et généreuse disposition, que nous cultivions malgré vicissitudes et errements, nous opposer l'envers de celle-ci à laquelle nous nous refusions d'accéder par pure charité humaine. Un fait des plus ahurissants a retenu notre attention. Il y a là quelque chose de surréaliste. Comment comprendre que Jean Valentin Leyama, ci-devant secrétaire général du parti politique REAGIR, sorte de ses gonds, et se sentant outragé au-delà même du terme, vienne à s'en prendre à la hiérarchie du Parti démocratique gabonais (PDG) dans les choix opérés par celui-ci dans l'investiture de ses candidats aux différents scrutins à venir ?

Incompréhension et stupéfaction. Aurait-il fallu que le secrétariat exécutif du PDG s'en référât au sire Leyama pour confectionner ses listes, quand on sait que ce dernier n'est nullement partenaire à quelque degré que ce soit à la curie de Louis ? A moins que nous n'ayons raté un train. REAGIR n'est aucunement signataire de la charte de la majorité républicaine pour l'émergence. Alors qu'est-ce qui fonde et motive autant l'ire de Jean Valentin ? Nous pensions qu'en pareilles circonstances, il serait plutôt enclin à concocter stratégies et méthodes, pour ravir la direction du pays au PDG.

Que nenni ! Il est remonté et tendu comme un arc, pour déverser son fiel et son ressentiment au semillant Steeve Ndjeko Dieko sur ses choix malencontreux. Pour tout esprit sain, si tel était véritablement le cas, ces erreurs de casting devraient ravir à l'extrême Jean Valentin Leyama qui verrait par là un boulevard d'accès facile pour que ses

candidats raflent la mise.

Mais tout le problème est que ce compatriote a du mal à comprimer et n'a toujours pas digéré la perte de privilèges de l'époque où il fut directeur de cabinet adjoint du président de la République. L'aigreur et la nostalgie vont le pousser à prédire un Waterloo dans les urnes, en demandant ce sacrilège à des militants du PDG qui jamais ne le suivront et pour cause.

A Leyama, nous disons que dans la maison du père, il y a de la place pour tous les fils. Alors, toutes ces circonvolutions ne cachent rien. D'autres avant lui l'ont expérimenté avec bonheur.

Et pour finir, nous apprenons que Ping se refuse à prendre part à des élections truquées d'avance. Cela signifie qu'en 2016 tout s'est fait dans la transparence démocratique la plus absolue. Bassé !

* Chroniqueur